

Direction générale des services
Centre administratif municipal
7, avenue Adrien Raynal
94310 Orly
01 48 90 22 52

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 27 JANVIER 2011

L'An deux mille onze, le vingt sept janvier, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le vingt janvier deux mille onze, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame JANODET - Maire.

PRESENTS : Madame Christine JANODET, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Philippe MENAGER - Hind BENAÏNI - Bakay MEZRHIR - Ghislaine PATRY - Farid RADJOUH - Claire CABRERA - Paul FAROUZ - Nathalie BESNIET - Maurice CHAUVET - Jacqueline MARCONI - Catherine DUVERNOY - Alain GIRARD.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Denis AZAN - Dahmane BESSAMI - Monique KUCINSKI - Geneviève BONNISSEAU - Josiane DAUTRY - Malikat VERA- Frank-Eric BAUM - Habib HASSOUNI - Odette TERRADE - Pascale SOULARD - Mohamed GHERBI - Thierry ATLAN - Abdelkrim HELALA.

Absents représentés

**Monsieur Jean-François CHAZOTTES représenté par Monsieur Paul FAROUZ
Monsieur Gaston VIENS représenté par Madame la Maire
Madame Geneviève LAVILLE représentée par Madame Jacqueline MARCONI
Monsieur Chérif ZEKOUANE représenté par Monsieur Dahmane BESSAMI
Madame Imène BEN CHEIKH représentée par Madame Hind BENAINI
Madame Nadia EL HADI représentée par Monsieur Mohamed GHERBI
Monsieur Mustapha NAIDJA représenté par Monsieur Abdelkrim HELALA.**

Absents non représentés

**Monsieur François PHILIPPON
Madame Elisa MORMIN**

Conformément à l'article L 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Bakay MEZRHIR ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir cette fonction. Il l'a acceptée.

Madame Chantal BONNO, Directrice générale des services de la Ville, qui assistait à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

La séance est ouverte à 20 h 36.

L'ordre du jour de la présente séance est adopté à l'unanimité.

Le compte-rendu de la dernière séance est présenté à l'assemblée. Madame SOULARD s'étonne que les termes du débat sur les transports à développer dans le cadre du Grand Paris, retiennent in fine la mention de deux options en termes de desserte de proximité pour Orly : la gare du Pont de Rungis et la gare à l'Aéroport d'Orly. Il lui est précisé que cette alternative a été introduite précisément pour tenir compte du débat intervenu lors du Conseil municipal.

Les arrêtés pris par Madame la Maire en vertu de la délégation qui lui a été accordée ainsi que la liste des marchés passés par procédure adaptée et par procédure formalisée ne font l'objet d'aucune remarque.

Deux vœux d'urgence sont présentés par la majorité municipale, le premier demandant un service public de l'éducation nationale de qualité et le second relatif au recouvrement de la redevance d'assainissement.

L'urgence est adoptée à l'unanimité.

Communications de la Municipalité :

1 – Félicitations

Madame la Maire souhaite la bienvenue aux bébés des conseillers municipaux. Elle félicite les collègues Habib HASSOUNI qui est l'heureux papa d'une petite Djouleyla et Imène BEN CHEIKH qui a donné naissance à Camélia.

Par ailleurs, elle précise que Imène est la sœur de Sihem SOUID. Cette jeune femme a témoigné dans son livre des bavures, homophobie, racisme, sexisme, abus de pouvoir, de certains fonctionnaires de police de l'air et des frontières. Son courage, celui d'alerter l'opinion sur des faits inacceptables, doit être soutenu afin d'éviter de telles dérives condamnables. La police doit être exemplaire et servir la collectivité, comme le citoyen. Elle souhaite soutenir Sihem et indique à l'Assemblée qu'une pétition est mise en ligne.

2 – Les vœux à l'occasion de la nouvelle année

La nouvelle configuration des vœux ouverts à toute la population a connu un grand succès avec près d'un millier de personnes présentes. De la même manière, le banquet des retraités organisé sur quatre jours dans les salons de la mairie a constitué une grande réussite et a permis d'accueillir dans des conditions très chaleureuses un millier de retraités.

3 – Le débat public sur le réseau de transport

La salle du centre culturel a été comble pour accueillir le débat public sur le réseau de transport du Grand Paris le 13 janvier 2011. De nombreuses opinions complémentaires ont pu s'exprimer. Toutes sont convenues de l'urgence à agir pour améliorer la qualité du réseau de transport public.

4 – Les rats

Suite aux démolitions des immeubles à la pointe du quartier des Aviateurs, le quartier voisin des LOPOFA a connu une recrudescence de la présence des rats. Après plusieurs réunions de préparation, Valophis Habitat et la ville d'Orly vont

lancer à partir de demain une campagne de traitement en profondeur, utilisant des produits de troisième génération. Cette campagne s'étalera sur six semaines. Il a été également demandé à Valophis un traitement de fond pour les blattes.

5 – L'article sur les villes les mieux gérées

Le magazine Challenges a réalisé le classement des villes les mieux gérées sur la base des comptes 2009. Il apparaît dans l'article publié dans le Parisien qu'Orly aurait une note comprise entre 8 et 10. Cela n'est pas surprenant. La commune très attachée à une offre de service de qualité dispose d'un personnel communal important qui représente cette année près de 60% du budget de fonctionnement. De la même manière, elle a engagé d'importants investissements dans le cadre de la rénovation urbaine. Il n'y a donc pas lieu de rougir de cette situation, bien au contraire, même s'il est toujours souhaitable que la situation s'améliore. C'est pourquoi la Municipalité est attentive au respect des grands équilibres comptables dans sa gestion quotidienne.

6 – Les Etats généraux du service public

Ce week-end, Orly accueille dans les salons de la mairie les délégués des Etats généraux du service public. Cette initiative rassemble une cinquantaine d'organisations nationales, tous les partis de gauche, les syndicats et autant de collectifs départementaux. Notre collègue Maurice CHAUVET en est le relais local.

En guise d'étrennes sont mis à disposition des Conseillers municipaux des exemplaires du livre de Stéphane HESSEL « Indignez-vous ».

A l'issue de la séance du Conseil municipal, Madame la Maire invite l'Assemblée municipale à partager la galette.

Madame la Maire propose ensuite d'aborder l'ordre du jour :

Madame la Maire présente deux communications à l'assemblée municipale, l'une relative au nouveau projet éducatif global et l'autre concernant la réouverture du forum jeunesse Saint-Exupéry.

7. Dispositif du Conseil régional d'Ile-de-France consacré à l'animation sociale des quartiers – Programmation 2010.

Adopté à l'unanimité

8. Conventions entre la ville d'Orly et les associations formalisant l'attribution de subventions supérieures à 23 000 €.

Adopté à l'unanimité

(les conseillers intéressés n'ayant pas pris part au vote)

9. Création d'un poste d'attaché principal faisant fonction de directeur général adjoint.

Adopté à l'unanimité

10. Régime indemnitaire du cadre d'emploi des ingénieurs.

Adopté à la majorité moins 4 abstentions (dont un mandat) du groupe GCSAS.

11. Cession à la Semorly des emprises de terrains nécessaires à la réalisation d'une opération immobilière à l'angle des rues du Commerce et du Plat d'étain, référencées au cadastre section V, parcelles n° 88-89-90.

Adopté à l'unanimité

12. Confirmation de la cession à la Semorly des emprises de terrains nécessaires aux opérations de revitalisation du Centre ancien, référencées au cadastre section V, parcelles n°208-114-15-14-38-173, et section U, parcelle n°173.

Adopté à l'unanimité

13. Convention avec Véolia relative à la facturation et au recouvrement de la redevance d'assainissement communale.

Adopté à la majorité moins 4 abstentions (dont un mandat) du groupe GCSAS, étant précisé que des négociations avec Véolia doivent être conduites.

14. Permission générale d'occupation du domaine public donnée au Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) et son délégataire, Veolia Eau Ile-de-France SNC.

Adopté à l'unanimité

15. Retrait de la délibération du 23 septembre 2010 portant attribution d'une subvention exceptionnelle au syndicat CGT des personnels communaux.

Adopté à l'unanimité

Vœu d'urgence Conseil municipal du 27 janvier 2011

Pour un service public de l'éducation nationale de qualité

Vu la décision du gouvernement de supprimer 16 000 postes pour la rentrée 2011 dans l'Education nationale ;

Considérant que ces 16 000 postes supprimés s'ajoutent aux 50 000 postes d'enseignants, de personnels administratifs, de personnel de vie scolaire déjà supprimés au plan national ;

Considérant que ces suppressions s'effectuent malgré une démographie scolaire en hausse ;

Considérant que les mesures prises nuisent gravement :
-au remplacement des enseignants et conduisent à la perte de nombreuses heures de cours pour les élèves.
-au soutien spécialisé du RASED dont la pérennité est mise à mal ;

Considérant l'immense misère dont est victime la médecine scolaire ;

Considérant que ces suppressions aggravent la dégradation de la qualité du service public d'éducation nationale, que ces décisions ne répondent en rien aux besoins réels des populations et annoncent une dégradation de l'accueil en primaire, collège et lycées ;

Considérant que depuis plusieurs années, la scolarisation en école maternelle est fortement remise en question avec un net recul de la scolarisation des enfants de deux ans dans les zones prioritaires ;

Considérant que la décision de ne pas procéder au renouvellement des emplois d'Assistants de vie scolaire place en difficultés les établissements scolaires et inscrit ces personnels dans la précarité ;

Considérant la nécessité de lutter contre toutes les causes d'inégalités pour combattre l'échec scolaire ;

Considérant l'absence de concertation tant au niveau national que local et le mépris du gouvernement envers la communauté éducative ;

Considérant l'unanimité des syndicats d'enseignants et des associations de parents d'élèves, des spécialistes de l'éducation pour dénoncer les mesures prises et annoncées dans le cadre des réformes du ministre de l'Education ;

Considérant la position du syndicat des inspecteurs d'académie qui regrette le grave manque d'ambition des politiques ministérielles qui porte atteinte à la qualité du service public et bloque l'ascenseur social ;

Le Conseil municipal d'Orly :

Demande l'abandon du recrutement de postes précaires et le retour immédiat à un dispositif de formation des enseignants de qualité en lien avec les IUFM ;

Est solidaire des parents, des enseignants et personnels, des élèves et des élus mobilisés au sein du collectif local d'Orly ;

Réaffirme son attachement à l'école publique, gratuite et laïque pour tous ;

Demande la tenue et le maintien d'un Conseil départemental de l'éducation nationale avant les vacances de février ;

Demande l'ouverture d'un débat public national sur l'Education nationale.

Adopté à l'unanimité

VŒU D'URGENCE CONSEIL MUNICIPAL DU 27 janvier 2011

Objet : recouvrement de la redevance d'assainissement

Considérant que dans le cadre de la nouvelle convention soumise à l'approbation du Conseil municipal concernant le recouvrement de la redevance

d'assainissement départementale qui lie la Ville d'Orly au délégataire du Sedif l'entreprise Véolia, cette dernière a notifié sa décision d'augmenter la rémunération de ses services d'environ 2230%, et ce à partir de janvier 2011. Le montant du coût de la facture passerait ainsi de 0,027 € à 0,64 €.

Considérant que l'ampleur de cette augmentation sans réel fondement économique est d'autant plus inacceptable qu'elle s'accompagne d'un désengagement de Véolia dans la prise en charge de nombreux services et d'un transfert des responsabilités vers la collectivité par rapport à la convention actuellement en vigueur (bornes d'incendie, travaux) ;

Considérant que cette décision a été prise d'une manière unilatérale par Véolia, sans faire l'objet d'aucun échange préalable, à l'encontre de l'esprit de concertation dans lequel notre collectivité souhaite développer sa relation avec le délégataire du service public de l'eau ;

Considérant que le prix de cette redevance a été établi après le vote du taux de la redevance communale de l'assainissement par le Conseil municipal du 16 décembre 2010 ;

Considérant que cette augmentation soudaine entre en relation avec la diminution de la tarification de l'eau potable obtenue grâce à l'action d'élus et d'associations lors du renouvellement du contrat Sedif ;

Le Conseil municipal d'Orly :

Exprime son refus d'un tel agissement, et exige de l'entreprise Véolia dans le cadre des négociations engagées avec elle :

- De reconsidérer sa décision dans le sens d'une augmentation modérée qui préserve une tarification équitable pour l'utilisateur et les collectivités ;
- Demande une plus grande concertation et une réflexion partagée avant toute prise de décision quant aux modalités des conventions qui lient les deux parties ;
- S'associe au vœu du Conseil général du 24 janvier 2011.

Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 22h14.

Bakay MEZRHIR

Le Secrétaire de séance

Christine JANODET

Maire
Conseillère générale du Val-de-Marne